



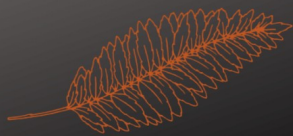
SASU Entretien des Pierres du Souvenir
capital de 1500 €
11 route de Puyfragnoux
16420 BRIGUEUIL
Tel : 0771033992
e.mail : entretiendespierresdusouvenir@gmail.com
web : www.entretiendespierresdusouvenir.com
Siret : 885 320 234 000 10

Contrat entretien de petite sépultures 4 m2 environ

Comment souscrire votre contrat :

- 1) *Télécharger imprimer et compléter votre contrat*
- 2) *Signer les pages 4 et 6 parapher les pages 1, 2, 3 .et 5 de vos initiales.*
- 3) *Joindre votre règlement par chèque , par virement bancaire ou par prélèvement.*
- 4) *Poster votre règlement si par chèque à : Entretien des Pierres du Souvenir*
- 5) *Je signerais le contrat puis je vous adresserais une copie datée signée*
- 6) *Je vous adresserai une photo avant et après, dès la fin de chaque intervention.Ce qui nécessite une adresse mail ou un téléphone mobile .*

Entretien des Pierres
du souvenir



07 71 03 39 92

Information sur le contractant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

fixe :

mobile :

Adresse mail :

Implantation de la sépulture à entretenir

Ville :

Carré :

Annexe :

Section :

Allée :

Nom Prénom du ou des défunts :

Numéro de la concession :C P

Nos différentes formule d'entretien

Tous les prix inclus la TVA. Au-delà de 20 km du siège social il sera appliqué un tarif différent selon le barème fiscal en vigueur. Les tarifs sont applicables pour une petite sépulture pour les grandes sépulture le tarif sera majoré de 50%

Nettoyage sujet d'ornement : 5€pièces (1 fois par an comprenant le changement des inters et rechapement de la dorure)

Semestrielle : 228,00 € (2 passages à dates choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 19,00 € / mois)

Trimestrielle : 300,00 € (4 passages par an à dates choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 25,00 € / mois)

Bimestrielle : 384,00 € (6 passages à date choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 32,00 € / mois)

Mensuelle : 624,00 € (12 passages à date choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleur coupées soit 52,00 € / mois)

Bimensuelle : 1104,00 € (24 passages à date choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 92,00 € / mois)

Nettoyage Toussaint et Rameaux : 448,00 € les 2 passages (Nettoyage plus fleurissement gros chrysanthème ou potées de 3 plantes de saison)

Nettoyage Toussaint ou Rameaux : 225,00 € le passage (Nettoyage plus fleurissement gros chrysanthème ou potée de 3 plantes de saison)

fleurissement Toussaint et Rameaux : 90,00 € les 2 passages (fleurissement uniquement gros Chrysanthème ou potée de 3 plantes de saison)

Fleurissement Toussaint ou Rameaux : 49,00 € € le passage (fleurissement uniquement gros Chrysanthème ou potée de 3 plantes de saison)

Tableaux des prestations

	Semestrielle	228,00 € par an
	Trimestrielle	300,00 € par an
	Bimestrielle	384,00 € par an
	Mensuelle	624,00 € par an
	Bimensuelle	1104,00 € par an
	fleurissement Toussaint et Rameaux uniquement	90,00 € les 2 passages
	fleurissement Toussaint ou Rameaux uniquement	49,00 € le passage
	Toussaint et Rameaux nettoyage et fleurissement	448 € les 2 passages
	Toussaint ou Rameaux nettoyage plus fleurissement	225€ le passage
	Nettoyage des sujets d'ornement	5€ pièces X
	Total	

Dates d'intervention

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

je certifie exacte les informations ci-dessus

Date :

Nom :

Prénom :

Signature :



Entretien des Pierres du Souvenir
11 route de Puyfragnoux
16420 BRIGUEUIL
Tel : 07 71 03 39 92
siret : 885 320 234 000 10

CONTRAT D'ENTRETIEN

Entre les soussignés

Le prestataire : Entretien des Pierres du Souvenir
11 route de Puyfragnoux
16420 Brigueuil

le Client : Coordonnées page 2 du présent contrat

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet l'entretien et le fleurissement d'une tombe, comprenant une ou plusieurs interventions du prestataire aux dates choisies par le client (à plus ou moins 7 jours ouvrés en fonction des disponibilités du prestataire).

Article 2 – Durée du contrat

Le présent contrat conclu pour une durée d'un an maximum à compter de la signature, la reconduction fait l'objet d'un nouveau contrat .

Article 3 – Résiliation anticipée et préavis

La résiliation est possible en respectant un mois de préavis avant la date d'intervention choisi pour les entretien fleurissement ponctuel. L'intervention non effectuée est alors intégralement remboursée et les prélèvements interrompus.

La résiliation d'un contrat d'entretien est possible en respectant un mois de préavis. Les interventions non effectuées seront remboursées en divisant le montant de la facture par le nombre d'interventions et les prélèvements interrompus.

Article 4 – Accès à la tombe et au cimetière

Dans le cas ou le cimetière (pour des raisons administratives, de force majeure ou d'intempérie) serait inaccessible, le client sera immédiatement informé et l'intervention sera reportée au plus tôt.

Article 5 - Exclusion

*Les tombes entrant dans le cadre de ce contrat sont au dimension standard de deux places .
Sont notamment exclues les tombes de type « chapelle », celle particulièrement hautes ou volumineuse qui feront l'objet d'une prestation particulière sur devis.*

Sont également exclues des champs d'application du présent contrat les tombes étant délabrement ou ayant subies des dégradation importantes.

Dans la cas ou la tombe concernée ne rentre pas dans le cadre du contrat , le client est immédiatement informé et remboursé par le prestataire.

Article 6 – Facturation et paiement

La prestation fait l'objet d'une facturation annuelle payable à la signature du contrat, par chèque, virement, carte de paiement, prélèvement automatique, ou en espèces. Dans le cas d'un règlement par chèque, celui-ci n'est encaissé qu'à la date de la première intervention.

Je certifie avoir lu et approuvé le contrat d'entretien

Date :

Nom :

Prénom :

Signature

Réservé à Entretien des Pierres du Souvenir

Date :

Tampon et signature



ENTRETIEN DES PIERRES DU SOUVENIR
VOUS REMERCIE DE VOTRE CONFIANCE